

Réunion du mardi 2 février 2016

(Pavillon du Stade Philippe Marcombes)

Présent(e)s (1) : AMBRE Bernard, BLANCHARD Jean, DULAC-ROUGERIE Christine, HAGER Jean-Claude, JASIULEK Jonathan, LAHANQUE Maurice, LAIR Yves, LAURENT Annie, ROGUE-SALLARD Dominique, VERLAGUET Nicole.

Participe également (1) : NIVELON Gérald.

Excusé(e)s (3) : BERTUCAT Christophe, GLENAT Guy, QUANTIN Jacques.

La séance est ouverte à 19 h

Le Président présente les excuses des membres du Comité Directeur n'ayant pu se joindre à nous.

1. Ouverture / Informations Générales

Bernard AMBRE

a) Complémentaire Santé

Le Président et la Trésorière ont convenu d'un rendez-vous avec le Crédit Mutuel Massif Central le mercredi 3 février prochain pour obtenir une proposition finalisée de Complémentaire Santé pour proposer à l'ensemble du personnel de l'OMS.

Après un rapide tour d'horizon, il semblerait que l'ensemble de nos salariés n'adhèrent pas à cette proposition. Les formalités administratives seront faites pour valider les dispenses prévues par la loi.

b) Partenariat Crédit Mutuel Massif Central

Le Président accompagné de Maurice LAHANQUE et Gérald NIVELON ont rencontré dernièrement le Crédit Mutuel Massif Central. Nous avançons sur le renouvellement de notre convention avec le CMMC avec deux axes :

1 - Le renouvellement de nos prestations habituelles à savoir :

- Présence sur le Forum Sports à Clermont sous forme d'un stand + banderoles/flammes et d'une animation clubs / grand public
- réservation d'une page dans le guide OMS annuel (emplacement préférentiel ou non à confirmer rapidement)

2 - Le travail en commun sur de nouvelles actions à partir des projets et animations mis en place par l'OMS et qui pourraient être :

- à l'occasion de la campagne annuelle d'adhésion à l'OMS, joindre une fiche A4 et un dépliant Chèque-sport au dossier ;
- présence du CMMC sur l'appli OMS
- valorisation des bénévoles / dirigeants / clubs tout au long de l'année au travers de la création d'un événement récurrent pouvant par exemple être accueilli dans les agences du CMMC ;
- présence du CMMC au Centre médico-sportif accueillant chaque année 800 sportifs par le biais de PLV et diffusion d'informations sur un écran qui pourrait être installé prochainement.

Nous étudions ainsi le passage à un budget à hauteur de 2500 € annuels à confirmer. Jusqu'à présent, la somme de l'investissement en subvention (1380 € pour l'achat d'équipements aux bénévoles), réservation d'encart (720 €) et dotation sur le forum OMS (vidéo projecteur 300 €) s'élevait à 2 400 € environ (sans compter le nécessaire d'animation sur notre stand : jeu grand public, lots).

Concernant le projet de valorisation des bénévoles, dirigeants et clubs, ce projet est confié à la Commission Formation et Aides aux Associations présidée par Annie LAURENT.

La Commission devra faire des propositions avec pour objectifs de lancer cette opération à partir de la rentrée de septembre 2016.

Yves LAIR s'interroge sur le type de valorisation qui sera faite et les récompenses attribuées aux associations.

Annie LAURENT précise que les choses restent à construire et le mode opératoire reste à définir. Toutes les idées sont les bienvenues.

Maurice LAHANQUE et Nicole VERLAGUET évoque la piste d'une collaboration avec LA MONTAGNE pour apporter un éclairage médiatique au travers du quotidien régional.

Jean BLANCHARD demande sur quels critères les lauréats seront choisis et comment allons-nous collecter les candidatures.

Gérald NIVELON indique qu'il est peut être intéressant de ne pas trop règlementer ce projet. Il est plus intéressant d'avoir un cadre général sur l'esprit de l'opération et ensuite, laisser plus de place dans les dossiers. Cela permettra de valoriser en fonction du sport, d'une action ou d'une initiative particulière. L'objectif est de valoriser des sports ayant une moindre surface médiatique sur notre commune.

Les propositions seront faites lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur par la Commission Formation et Aides aux associations.

c) Absences régulières au Comité Directeur de l'OMS

Un état des présences et absences (avec ou sans excuse préalable) est distribué aux membres du Bureau. Sur cette base, un point est fait :

- Concernant Alexandre FUSTER (Associations) et Colette PROMERAT (Affinitaires), le Président a pris contact avec eux par courriel.
- Concernant Adrien CHALMIN (Personnalité Qualifié), Maurice LAHANQUE a pris contact avec lui et ce dernier n'est pas suffisamment disponible pour participer à nos travaux. Il sera proposé au Comité Directeur de pouvoir son poste.
- Concernant Florent NARANJO et Simon POURRET, Christine DULAC-ROUGERIE est alertée sur l'absence de ses collègues siégeant au titre du Conseil Municipal. Le Président prendra contact avec eux et fera un retour à l'Adjointe au Maire.

Concernant ce dossier, le nombre de siège à pourvoir sera arrêté par le Comité Directeur du 1er mars 2016 en vue de l'appel à candidature pour notre prochaine Assemblée Générale. A ce jour, 2 sièges sont à pourvoir :

- Un siège dans le collège « Associations » suite au décès de Guy PIGOT
- Un siège dans le collège « Publics particuliers », siège vacant réservé à la Retraite Sportive.

d) Suivi de l'Emploi d'Avenir

Nous arrivons dans la 3^{ème} et dernière année de notre Emploi d'Avenir. Le Président et Le Secrétaire Général ont prévu une rencontre avec la référente de Kévin PONCHON à la Mission Locale pour l'Emploi de RIOM pour faire le point sur nos obligations en tant qu'employeur et nos actions à entamer pour remplir l'ensemble de nos engagements et de nos devoirs à l'horizon de la fin de ce contrat.

Un autre rendez-vous après 24 mois sera également programmé comme prévu en présence de Kévin PONCHON et de Gérald NIVELON pour faire le suivi normal de l'emploi.

2. Trésorerie

Annie LAURENT

a) Bilan du Contrôle URSSAF du 28 janvier 2016

La Trésorière fait part aux membres du Bureau Directeur du déroulement du contrôle URSSAF pour lequel nous avons reçu ce matin les observations de l'Inspectrice qui a effectué le contrôle.

Ce contrôle a porté uniquement sur les exercices 2013 et 2014 puisque pour le 2015, nous étions encore en mesure de faire des modifications jusqu'au 31 janvier.

Pour l'ensemble des salaires et des recouvrements de cotisations, tout est en règle

Par contre, comme nous avons été alertés par notre Commissaire aux Comptes que nous avons fait intervenir préalablement à notre contrôle, nous allons nous faire l'objet d'une régularisation sur les bons d'achats, qui était le point de risques identifié, et ce pour les raisons suivantes :

- Le montant des bons cadeaux est différent d'un salarié à l'autre. Il ne faut pas moduler
- Le montant doit être identique pour tous et les médecins doivent également bénéficier de cet avantage
- Les bons cadeaux doivent être liés à un évènement particulier et non pas en fonction du travail

Ainsi, les bons cadeaux tels que nous les avons pratiqués de bonne foi peuvent être assimilés à « une prime ». De ce fait, il convient de payer des cotisations sur la totalité du montant des bons cadeaux remis au cours des deux exercices concernés soit 2 800 € sur lesquels nous allons voir appliquer les taux de cotisations salariales et patronales. La lettre d'observation de notre Inspectrice précise que nous allons devoir régler 365 € pour le Centre Médico Sportif et 1 099 € pour l'Office Municipal du Sport.

Nous allons étudier s'il est opportun ou non de demander une remise gracieuse de ce redressement comme nous en avons bénéficié lors du précédent contrôle. Des informations seront données lors du prochain Comité Directeur sur le suivi de ce dossier.

3. Commission Manifestations Sportives

Nicole VERLAGUET

a) Forum « Sport à Clermont » / Septembre 2016

Nicole VERLAGUET revient sur la réunion du 26 janvier dernier de la Commission Manifestation qui était dédiée à l'édition 2016 du Forum. Les grandes lignes de la manifestation ont été calées avec un souhait très clair : ANTICIPER l'organisation ! Les principaux points proposés par la Commission :

- Animation et Sonorisation : Nous solliciterons le même prestataire tant pour l'animation que pour la sonorisation. Le plan d'implantation des enceintes sera revu pour moins gêner les exposants

- Stationnement : Discussion sur le souhait de la gratuité du stationnement. Le transfert du Forum sur la Place de Jaude impose certaines nouvelles contraintes incontournables et il ne sera pas possible d'avoir un stationnement gratuit. En revanche, le dispositif d'accès à la place de Jaude par les contre-allées pour la livraison du matériel sera reconduit.
- Fontaines sur la Place de Jaude : Demande de stopper les fontaines durant le Forum. Avis défavorable du Bureau Directeur à cette demande.
- Implantation du site : Ouverture d'une zone d'animations sportives permanentes derrière la Statue de DESAIX (Espace sécurisé) ; L'implantation des tentes sera également revue pour ne pas aboutir sur un « cul de sac » avec les tentes en U ; L'espace de démonstrations ponctuelles sera revu également.
- Signalétique et visibilité : Sur la signalétique, des efforts seront faits pour une visibilité depuis l'extérieur du site ainsi que de la visibilité grand public pour identifier clairement l'évènement (un contact sera pris avec la Ville de Clermont-Ferrand).
- Couleur de l'année : le choix de la commission s'est porté sur la couleur orange pour les différents supports et notamment l'affiche du Forum afin que celle-ci accroche l'œil.

Les associations qui auront manifesté le souhait de participer au Forum Sport à Clermont lors de leur adhésion à l'OMS recevront une fiche d'inscription plus précise et détaillée. Nous maintiendrons également le dispositif des chèques de caution pour les associations inscrites.

Nicole VERLAGUET conclut en indiquant que la prochaine réunion aura lieu le mardi 23 février 2016 et portera sur l'exploitation du rapport des étudiant sur un projet de « Nouvelle CLERCO »

b) Suivi du dossier « Color Me Rad » 2015 (Bernard AMBRE)

Le Président fait un rapide retour sur le dossier en indiquant que la Société IPHITOS a du retard dans le remboursement de la facture de la surveillance médicale. Des échanges sont en cours pour régulariser la situation.

Le Président indique également que l'OMS s'engagera aux côtés de la Ville pour l'édition 2016 sans se bloquer sur les difficultés rencontrées en 2015. Toutefois, Bernard AMBRE souligne qu'il ne souhaite pas signer avec la Société IPHITOS sans un avis d'experts préalablement à l'engagement de l'OMS. En effet, il semblerait que les négociations soient déjà bien avancées entre le Journal LA MONTAGNE et la Société IPHITOS pour l'édition 2016.

Yves LAIR regrette vivement que notre partenaire prenne des quasi engagements seuls en soulignant que si tels doit être le cas, le Journal LA MONTAGNE devra organiser la manifestation également seul.

Christine DULAC-ROUGERIE invite l'ensemble des membres à rester raisonnable sur ce dossier en soulignant qu'il faut aller de l'avant sur cet évènement. Sur l'édition 2015, nous n'avons certainement pas toujours tous été très vigilants sur les relations notamment avec la Société IPHITOS. La Ville de Clermont-Ferrand souhaite renouveler en 2016 la COLOR ME RAD en renforçant la place de cette manifestation dans CLERMONT FETE SES ETUDIANTS, avec toutefois une exigence sur une baisse du prix de l'inscription pour les étudiants. Il conviendra d'être plus rigoureux et la Ville sera plus regardante sur les relations administratives et sera aux côtés de l'OMS pour éviter de revivre les désagréments de l'édition 2015. Il convient à présent de tourner la page de 2015, de se tourner résolument vers 2016 sans remettre en cause les choses car la réussite de cette manifestation est réelle et il convient de profiter de cet engouement qui se résumera peut être dans la durée à un simple effet de mode. Il conviendra alors de nous renouveler encore.

Une réunion des co-organisateurs est donc prévue le jeudi 4 février 2016 à 9 h 00 au Pavillon du Stade Philippe MARCOMBES pour clore définitivement 2015 et lancer les bases de l'édition 2016.

4. Commission Communication

Jean-Claude HAGER

a) Convention avec la Société COLORIKA – Edition 2016-2017 du Guide des Sports

Gérald NIVELON présente aux membres du Bureau Directeur un projet de convention permettant de formaliser les relations avec la Société COLORIKA avec qui nous travaillons en totale confiance depuis 2 ans. Cette démarche a pour but de formaliser, tant pour l'OMS que pour COLORIKA, le cadre de réalisation de notre brochure annuelle.

Nous avons d'ores et déjà fait des échanges avec COLORIKA et nous sommes arrivés à un accord sur la quasi-totalité des points présentés. Gérald NIVELON attire l'attention des membres du Bureau sur un point particulier de divergence qui est celui du positionnement des encarts publicitaires dans la zone dite de répertoire des associations.

Après discussions, les membres du Bureau valide à l'unanimité le principe suivant, qui est celui que nous avons appliqué cette année :

- Les encarts publicitaires sont autorisés dans la zone dite « répertoire des associations »
- Les encarts pourront être positionnés uniquement en fin de liste de la discipline demandée et ne pourront en aucun cas couper de quelle que manière que ce soit la liste des associations de la discipline concernée.

Par ailleurs, afin de pouvoir effectuer une relecture convenable :

- Nous travaillerons pour fiabiliser les données des associations avant la transmission à COLORIKA afin de limiter les erreurs à la source.
- Nous demanderons à COLORIKA un délai de 7 jours minimum entre la fourniture du « Bon à tirer » et la validation par l'OMS.

5. Commission Formation et Aides aux associations

Annie LAURENT

a) Suivi des demandes de subventions en relation avec la DSL

Annie LAURENT fait le point sur le travail mené en étroite collaboration avec la DSL sur les traitements de dossiers de subvention et sur l'accompagnement des associations.

62 demandes de subvention reçues par la Ville de Clermont-Ferrand

- 33 étaient convenablement remplies
- 23 étaient incomplètes ou non cohérentes
 - 16 ont été rectifiées en relations avec les associations
 - 7 restent à corriger en relation avec les associations
- 6 associations multisports sont encore en cours de traitement

Ce travail permet de nouer un contact direct avec les associations clermontoises, dont certaines ne sont pas membres de l'OMS. Les éléments seront transmis à la Direction des Sports et pour passage devant la Commission Municipale concernée avant le prochain Conseil Municipal.

Christine DULAC-ROUGERIE souligne qu'après le travail mené sur les critères en concertation avec l'OMS, ce travail de traitement en commun des données va permettre d'avoir un premier état et des premiers indicateurs sur les associations sportives clermontoises. C'est une première étape qui permettra d'avancer dans la durée sur des évolutions qui seront pour l'année 2016 plutôt à la marge.

Pour l'année 2017, l'Adjointe au Maire évoque devant les membres du Bureau de l'OMS les pistes de réflexions sur des actions nouvelles qui pourraient être menées en direction du monde sportif dans le cadre du Pacte Fiscal validé par le Conseil Municipal. De la même manière, l'OMS sera associé aux réflexions pour orienter au mieux les aides en direction du sport.

L'ensemble des membres du Bureau Directeur sont satisfaits du travail de qualité et de l'excellente collaboration entre la Direction des Sports et l'OMS dans ce dossier.

6. Commission Sport et Santé

Maurice LAHANQUE / Jonathan JASIULEK

a) Information suite à l'Assemblée Générale de la Médecine du Sport en Auvergne

Maurice LAHANQUE revient sur l'Assemblée Générale de la Société de Médecine du Sport en Auvergne à laquelle nous avons été représentés par Gérald NIVELON, en l'absence d'élus concernés disponibles.

Après avoir simplement assisté aux Assemblées Générales, désormais l'Office Municipal du Sport siègera au Conseil d'Administration de la société par l'intermédiaire du Président de l'OMS ou de son représentant. Par ailleurs, le Centre Médico Sportif prendra en charge l'adhésion de l'ensemble des médecins qui exerce au CMS afin que ceux-ci bénéficient d'informations directement depuis la Société.

b) Retour sur la rencontre avec les médecins du CMS

Le mercredi 27 janvier nous avons organisé un temps de rencontre et de convivialité avec l'ensemble des médecins du Centre Médico Sportif ce qui a été une occasion agréable de faire connaissance et d'échanger avec l'ensemble de l'équipe médicale.

Cette rencontre a également été l'occasion pour les médecins d'échanger avec les étudiants qui travaillent actuellement sur le projet de faire reconnaître le CMS d'intérêt communautaire.

c) Travaux du CMS / Rendez-vous avec la Mairie

Un rendez-vous avec la Mairie de Clermont-Ferrand est prévu le 9 février prochain pour envisager des travaux d'aménagements des locaux du Centre Médico Sportif afin de rafraîchir certains espaces et de mieux utiliser les volumes et surfaces mises à disposition.

Des réflexions et propositions ont été ébauchées par Maurice LAHANQUE en concertation avec le Docteur PAGLIANO et Sandrine FORGEAT. Nous verrons la faisabilité de ces projets avec les services municipaux concernés.

d) Suivi des projets en cours : Autisme, Obésité, ADOT 63

Des contacts sont actuellement en cours avec de diverses structures externes (Centre Ressources Autisme Auvergne, ADOT 63) ou intervenants extérieurs (Brice GALLARDO) pour mettre en place de nouvelles actions autour du sport santé par l'intermédiaire du Centre Médico Sportif.

7. Questions diverses

a) Promotion de l'Application

Le Président présente aux membres le flyers de promotion de l'application réalisé dernièrement et que nous avons commencé à diffuser lors du Forum Info Sup où nous étions présents sur le stand de la Ville de Clermont-Ferrand.

b) Assemblées Générales

Yves LAIR précise que le Congrès de la FNOMS aura lieu les 5 et 6 mai 2016 à Montpellier (34).

Gérald NIVELON indique que les Assemblées locales se dérouleront dans les locaux du Comité Départemental de Basket-Ball :

- Samedi 12 mars 2016 à 10 h 00 pour le Comité Régional
- Vendredi 4 mars 2016 à 19 h 00 pour le Comité Départemental

c) Promotion du Centre Médico Sportif

Gérald NIVELON présente aux membres du Bureau les supports de communications réalisés pour la promotion du Centre Médico Sportif. Ces panneaux seront installés sur les équipements sportifs clermontois (équipements municipaux), les choses ont été convenues avec Jacques QUANTIN et David ROCTON pour l'installation progressive des panneaux. Une fois cette installation faite, nous pourrons programmer l'ajout des flyers.

Gérald NIVELON prendra contact avec Alain BOUZIDI pour la même opération sur les équipements sportifs clermontois (équipements communautaires).

d) 30 ans de l'OMS

Gérald NIVELON informe les membres du Bureau qu'un rendez-vous est programmé avec le Service Communication de la Ville de Clermont-Ferrand pour la mise en avant de l'OMS dans le « Demain Clermont » dans le cadre des 30 ans de l'Office. Ce sera l'occasion de mettre en avant les diverses activités de l'Office (Manifestations, Supports de Communication, Aides aux associations) et du Centre Médico Sportif.

e) Visite de l'Opéra

Le Président et Maurice LAHANQUE font un retour sur la soirée dédiée aux bénévoles du 22 janvier dernier au cours de laquelle une visite de l'Opéra et une réception était organisée par la Mairie. L'ensemble des présents étaient ravis de cette initiative qui nous permet de fidéliser les bénévoles.

La séance est close à 21 h 40

Le Président



Bernard AMBRE

Le Secrétaire Général



Maurice LAHANQUE